

PROCHAINES DATES IMPORTANTES :

- 29 SEPTEMBRE – PRÉSENCE À L'ÉCOLE – DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE

1- Frais demandés aux parents pour l'année scolaire 2017-2018



Les parents présents à l'assemblée générale de mai dernier ont voté le montant de la cotisation annuelle et le montant annuel pour les sorties.

Les frais pour les sorties demeurent donc à 100\$ par enfant et la contribution annuelle est de 150\$ pour le premier enfant, 125 \$ pour le deuxième et 100 \$ pour le troisième et tout enfant subséquent. Vous pouvez déjà nous faire parvenir le montant total de 250\$ pour un enfant (**chèque à l'ordre de l'école Albatros**) au **secrétariat en utilisant le coupon ci-joint**. Vous pouvez également nous faire parvenir **trois chèques postdatés, avant le 22 septembre 2017 :**

- ▶ **1er paiement pour les sorties : 100\$** par enfant (**chèque daté du 2 oct. 2017**)
- ▶ **2^e paiement pour la cotisation : 75\$** (un enfant), **137,50\$** (deux enfants) et **187,50\$** (trois enfants et plus) (**chèque daté du 24 novembre 2017**)
- ▶ **3^e paiement pour la cotisation : 75\$** (un enfant), de **137,50 \$** (deux enfants) et **187,50\$** (trois enfants et plus) (**chèque daté du 26 janvier 2018**)

2- Déclaration de la clientèle scolaire

Le 29 septembre est la journée officielle de la déclaration de la clientèle (liste des élèves inscrits pour l'année 2017-2018). La prise de présence officielle se fera donc le 29 septembre. **Il est très important que votre enfant soit présent à l'école lors de cette journée.** S'il est absent, vous devrez vous présenter à l'école le 2 octobre pour signer le document qui confirme son inscription.



3- Collations

Nous vous rappelons que les élèves doivent apporter des collations santé telles que des fruits frais, des légumes frais, du fromage et du yogourt. Les barres tendres, les craquelins et les fruits en conserve contiennent beaucoup de sucre et ne sont pas des collations acceptées à l'école.





Frais demandés aux parents

**Coupon à retourner avec les chèques
(Chèques obligatoires à l'ordre de l'école Albatros)**

Nom de la famille : _____

Nom des enfants et groupes : _____

Ci-joint, un chèque au montant total de : _____

Ci-joint, trois chèques

- ▶ 1er paiement pour les sorties : 100\$ par enfant (chèque daté du 2 oct. 2017)
- ▶ 2^e paiement pour la cotisation : 75\$ (un enfant), 137,50\$ (deux enfants) et 187,50\$ (trois enfants et plus) (chèque daté du 24 novembre 2017)
- ▶ 3^e paiement pour la cotisation : 75\$ (un enfant), de 137,50 \$ (deux enfants) et 187,50\$ (trois enfants et plus) (chèque daté du 26 janvier 2018)

Signature du parent : _____

Tous les paiements doivent être effectués avant le 26 janvier 2018.

